

COMITE ECONOMIQUE ET SOCIAL

Bruxelles, le 16 septembre 1969

"100ème REUNION DE LA SECTION SPECIALISEE POUR L'AGRICULTURE"

du Comité économique et social des Communautés européennes

- Séance académique -

ALLOCUTION

DE M. LE VICE-PRESIDENT DE LA COMMISSION DES COMMUNAUTES EUROPEENNES

M. Sicco MANSHOLT

M. S. MANSHOLT, Vice-Président des Communautés européennes, remercie, à son tour, le Comité économique et social et plus particulièrement la section spécialisée pour l'agriculture de l'excellent travail qui s'est effectué au cours de cette décennie. Ses remerciements vont tout particulièrement au Président, M. GENIN, qui, pour la seconde fois, préside la section spécialisée pour l'agriculture succédant à M. ANCHISI en 1966.

Il souligne que la création d'une politique agricole ne peut s'effectuer sans l'intervention des secteurs économiques et notamment d'un organe tel que le Comité économique et social, où les différents secteurs sont justement représentés. A l'occasion de ses travaux la section spécialisée a toujours fait preuve d'une critique très précieuse qui dénote un souci permanent de trouver une solution commune donnant ainsi une excellente image de l'idée européenne; cette action se faisant sentir non seulement au niveau du Comité économique et social mais également au niveau national, grâce aux échos que les résultats obtenus ont dans les différents pays auprès des secteurs économiques représentés.

Le Vice-Président, M. MANSHOLT, estime qu'après dix ans de construction de la politique agricole commune l'heure de vérité est venue et qu'il est urgent de trouver des solutions aux différents problèmes qui se posent, en ayant toujours présent à l'esprit que derrière ceux-ci c'est de l'homme qu'il s'agit. La solution à trouver souligne la nécessité d'une solidarité européenne

notamment en matière de financement et implique la participation active des milieux professionnels. La section spécialisée pour l'agriculture doit être une image de cette participation en ayant présent à l'esprit qu'il y a lieu de s'attacher tout particulièrement aux grands problèmes, sans succomber à la tentation de se perdre dans l'examen de questions de détail.

M. le Vice-Président MANSHOLT affirme sa conviction que le rôle du Comité économique et social est également, à travers les problèmes économiques et sociaux, un rôle politique et celui-ci est essentiel pour le bon fonctionnement d'une véritable démocratie. En agissant ainsi et en ne perdant pas de vue que tout ce qui se construit est fait en faveur de l'homme, le Président, M. MANSHOLT, est assuré que le Comité économique et social contribuera d'une façon très efficace à la construction de l'Europe.
